



Résumé du Programme Régional d'Observateurs de la CTOI en 2023

Commission des Thons de
l'Océan Indien

Rapport annuel du
prestataire

28/03/2024

Soumis par :

MRAG





Contrôle du document		
Titre	Résumé du Programme Régional d'Observateurs de la CTOI en 2023	
ID Document		
ID MRAG	ZG3135	
Version	3.0	
préparé par :	approuvé par:	
Kimberley Mackey, James Moir-Clark, Owen Kelley-Patterson, John Pearce, Sarah Davie & Jan Wissema	James Moir-Clark	
28/03/2024	28/03/2024	
Utilisation interne uniquement	Client uniquement	Publication générale
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Table des matières

Liste des Tableaux.....	iv
Liste des Figures	v
Acronymes	vi
1 Introduction.....	1
2 Échantillonnage	4
2.1 Estimations du poids.....	4
2.2 Espèces transbordées.....	6
3 Thon rouge du sud	8
4 Contrôles des navires.....	9
5 Autres infractions potentielles.....	10
6 Formation des observateurs	10
7 Autres questions.....	10
7.1 Santé et sécurité	10
7.2 Élimination des déchets	10
7.3 Coopération des navires	10

Liste des Tableaux

Tableau 1 Nbr de transbordements et de déploiements ces 5 dernières années	1
Tableau 2 Quantité déclarée (tonnes) d'espèces gérées par la CTOI transbordées, par type de produit en 2023.	6
Tableau 3 Quantité déclarée (tonnes) d'espèces non gérées par la CTOI transbordées, par type de produit en 2023.	7
Tableau 4 Transbordements de thon rouge du sud (<i>Thunnus maccoyii</i>) déclarés par les navires en 2023.	8

Liste des Figures

Figure 1 Nombre total de transbordements de la CTOI par flottille en 2023, et à titre de comparaison ces 4 dernières années.....	1
Figure 2 Déploiements actifs montrant les observateurs déployés dans le cadre du PRO de la CTOI en 2023 par rapport aux 4 années précédentes ; les chiffres représentent le nombre maximum d'observateurs déployés au cours du mois divisé en périodes de 5 jours.	2
Figure 3 Emplacements des transbordements en 2023 (en haut) et ces 4 dernières années (en bas). Les transbordements observés sont indiqués en vert et les transbordements non-observés en orange.	3
Figure 4 Différences en pourcentage entre le poids observé et le poids déclaré par les navires (toutes les espèces) sur la base de la présence de chaque espèce transbordée.....	4
Figure 5 Différences en pourcentage entre le poids observé et le poids déclaré par les navires (espèces de thons seulement) sur la base de la présence de chaque espèce transbordée.	5
Figure 6 Tendances des transbordements de germon, de patudo et d'albacore depuis le lancement du PRO.....	8
Figure 7 Nombre de fois où les navires (LSTLV) ont été inspectés en 2023.	9

Acronymes

Acronyme	Description
ATF	Autorisation de pêche
CCSBT	Commission pour la conservation du thon rouge du sud
CDS	Programme de documentation des captures
CICTA	Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique
CMF	Formulaire de suivi des captures
CTOI	Commission des Thons de l'Océan Indien
CV	Navire transporteur
IRCS	Indicatif international d'appel radio
LSTLV	Grand palangrier thonier
NRN	Numéro d'immatriculation national
PRO	Programme Régional d'Observateurs
RAV	Registre des navires autorisés
SSN	Système de Surveillance des Navires
TD	Déclaration de transbordement
ZEE	Zone Économique Exclusive

1 Introduction

Au cours de l'année civile 2023, le Programme Régional d'Observateurs (PRO) a suivi un total de 1599 transbordements réalisés par de grands palangriers thoniers (LSTLV) dans la zone de compétence de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI).

Tableau 1 Nbr de transbordements et de déploiements ces 5 dernières années

Année	Nombre de déploiements	Nombre de transbordements	Jours de déploiement en moyenne
2019	67	1303	39,34
2020	66	1615	65,67
2021	60	1531	70,35
2022	51	1677	61,96
2023	46	1599	56,91

La répartition des transbordements par les flottilles des LSTLV en 2023 était similaire aux années précédentes, comme indiqué à la Figure 1 ci-dessous.

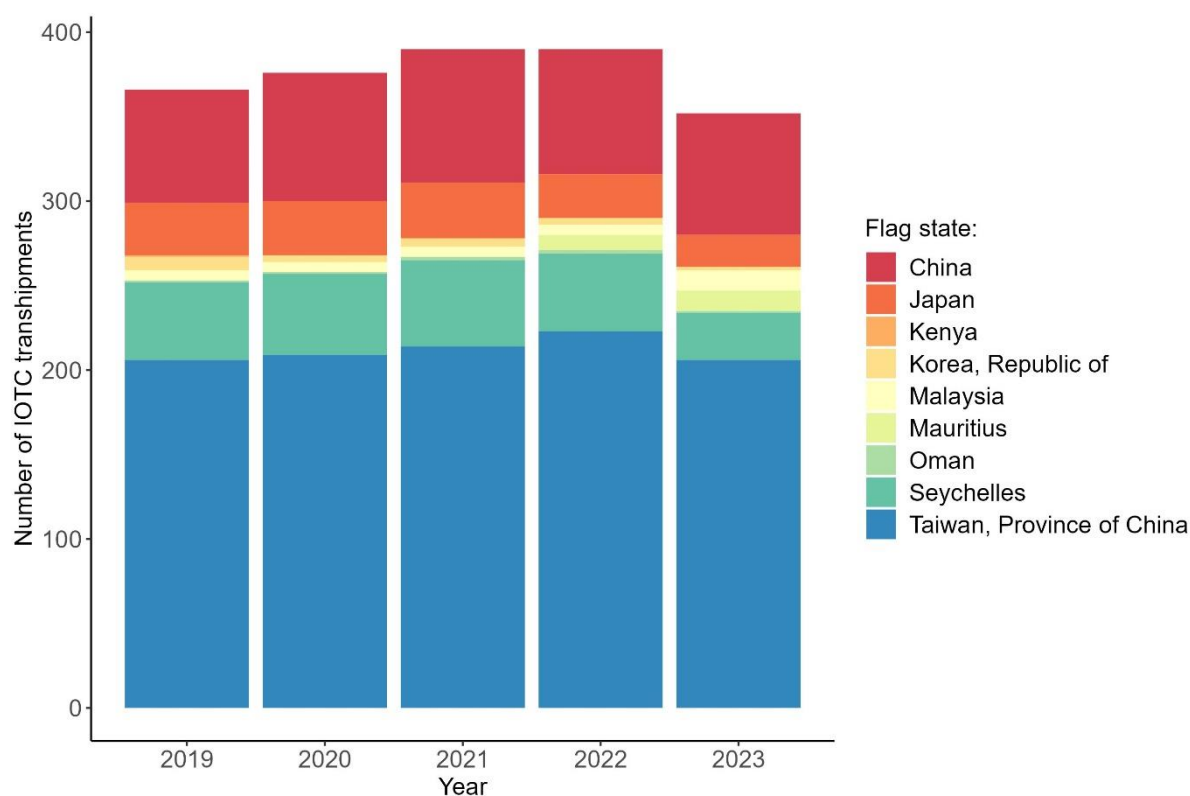


Figure 1 Nombre total de transbordements de la CTOI par flottille en 2023, et à titre de comparaison ces 4 dernières années.

Les déploiements en 2023 étaient globalement semblables aux années précédentes, 45 ayant été approuvés (demande 779/23 à 824/23) et tous ont été suivis par un observateur du MRO de la CTOI. Aucune demande de déploiement n'a été annulée. Ces déploiements ont été effectués avec des navires transporteurs (CV) essentiellement sous pavillon de Taiwan, Province de Chine (38%), suivi du Panama (29%), de la Malaisie (18%), de la République de Corée (7%), du Japon (4%), du Liberia (2%) et de Singapour (2%).

Le nombre d'observateurs déployés durant chaque période de cinq jours en 2023 est indiqué à la Figure 2. Deux déploiements d'observateurs ont continué directement vers ou en provenance de la zone de réglementation de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA) sans faire d'escale au port au point d'intersection. Les demandes de déploiement ont été les plus nombreuses en janvier et juillet, atteignant un maximum de 14 CV en activité au cours de ces deux mois. La Figure 2 présente le cycle annuel des déploiements en 2023.

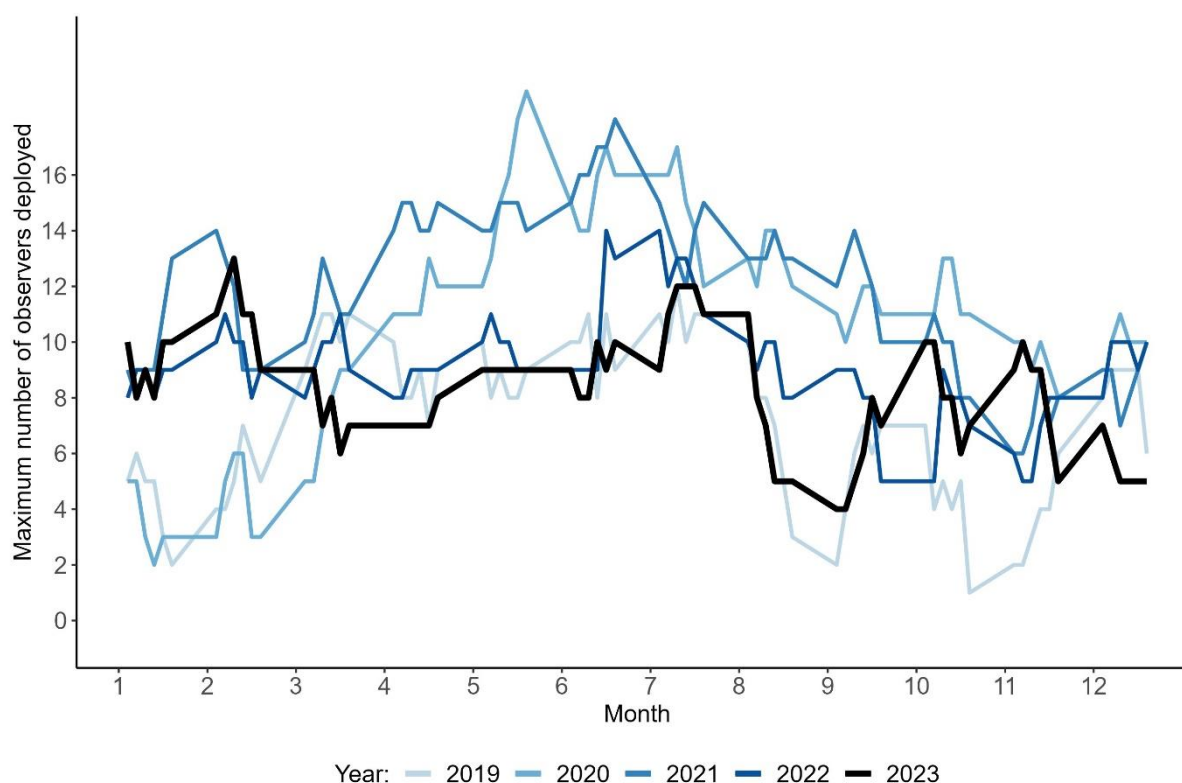


Figure 2 Déploiements actifs montrant les observateurs déployés dans le cadre du PRO de la CTOI en 2023 par rapport aux 4 années précédentes ; les chiffres représentent le nombre maximum d'observateurs déployés au cours du mois divisé en périodes de 5 jours.

L'emplacement géographique des transbordements en 2023 est indiqué à la Figure 3 et affiche une tendance globalement similaire aux années antérieures, la majorité des transbordements se déroulant dans l'océan Indien Ouest et dans une frange distinctive à environ 30 degrés sud. Les transbordements ont évolué du nord vers le sud de 20 degrés sud, 38,40% des transbordements ayant lieu au nord de 20 degrés sud en 2023, contre 53,94% en 2022 et 56,44% en 2021. Cela est probablement attribuable à l'évolution des espèces transbordées, de l'albacore et du patudo vers le germon, une espèce plus tempérée(Figure 6). Les transbordements observés sont représentés par des points verts, les transbordements non-observés par des points orange et les transbordements des quatre années précédentes sont indiqués en dessous de la carte principale.

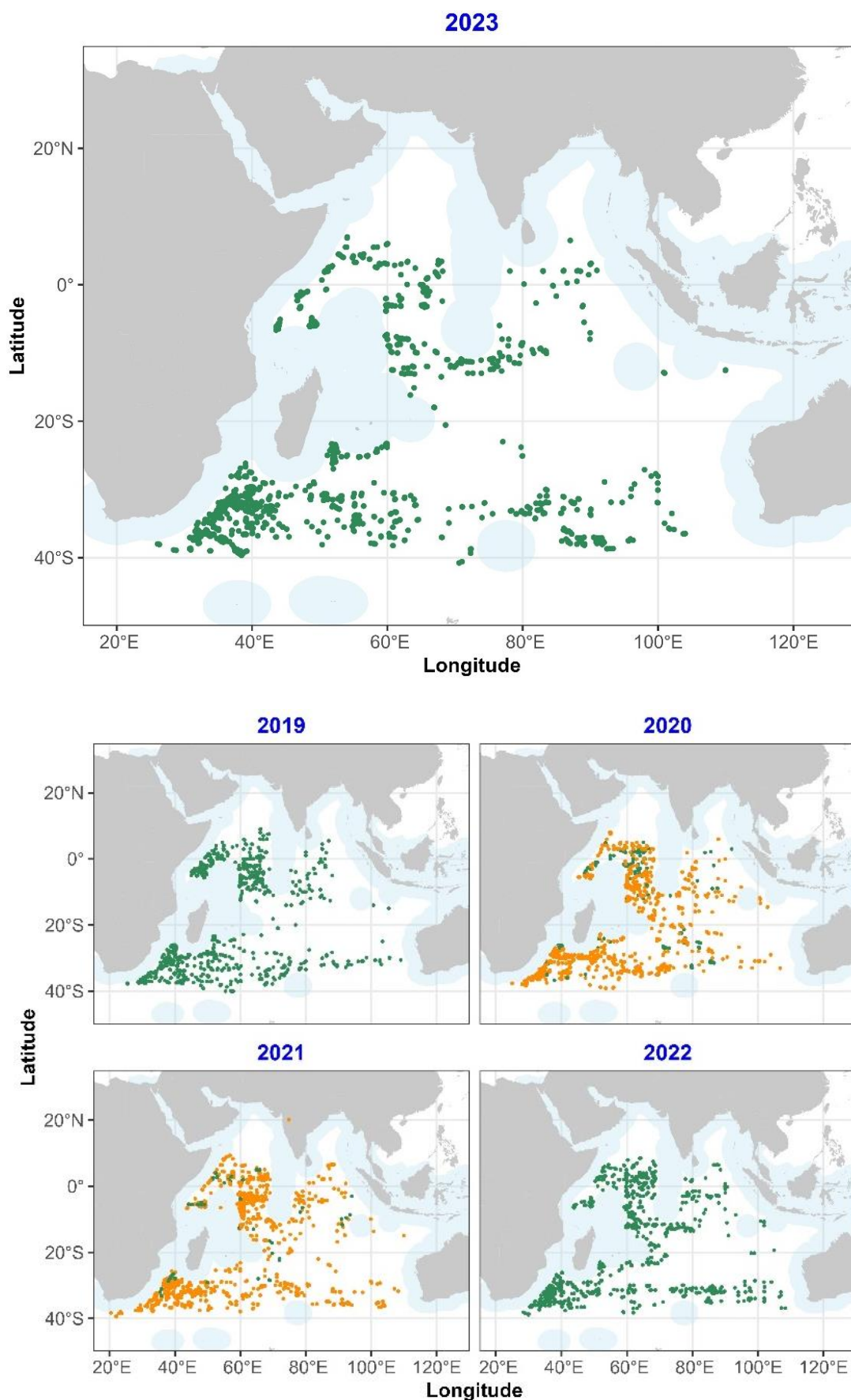


Figure 3 Emplacements des transbordements en 2023 (en haut) et ces 4 dernières années (en bas). Les transbordements observés sont indiqués en vert et les transbordements non-observés en orange.

2 Échantillonnage

2.1 Estimations du poids

Les procédures d'estimation des poids ont été précédemment discutées dans l'[Examen du PRO de la CTOI](#)¹. Les différences en pourcentage entre le poids global observé et le poids déclaré par les navires sont illustrées à la Figure 4 et, pour les thonidés seulement, à la Figure 5.

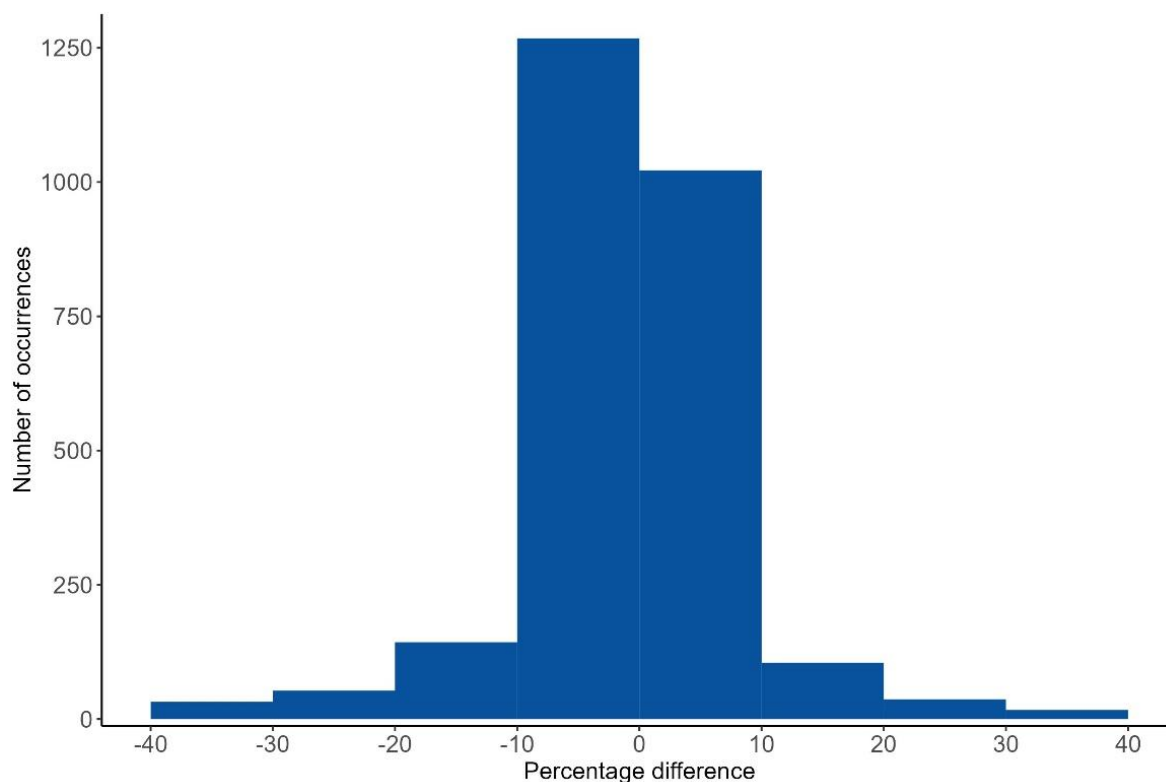


Figure 4 Différences en pourcentage entre le poids observé et le poids déclaré par les navires (toutes les espèces) sur la base de la présence de chaque espèce transbordée.

¹ MRAG and CapFish (2010). Examen du Programme Régional d'Observateurs de la CTOI. CoC48_Add1[F]

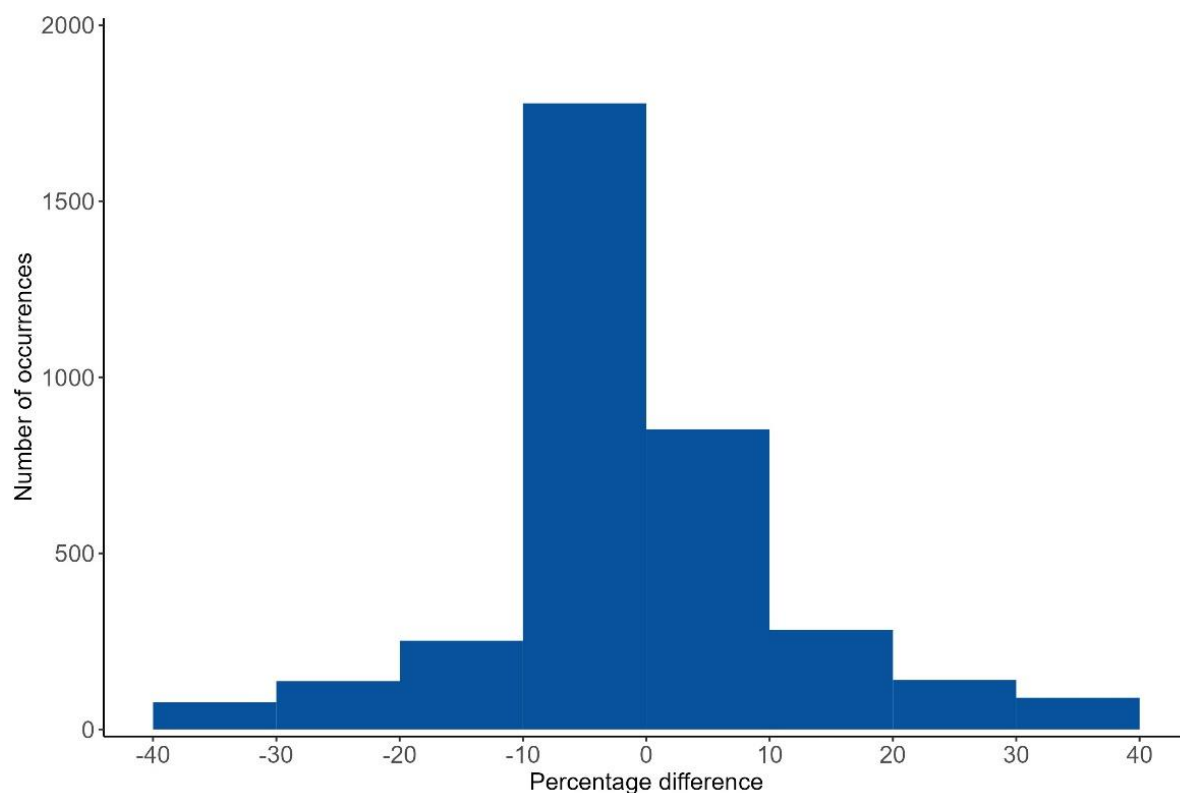


Figure 5 Différences en pourcentage entre le poids observé et le poids déclaré par les navires (espèces de thons seulement) sur la base de la présence de chaque espèce transbordée.

Les différences positives dans le pourcentage représentent les transbordements au cours desquels les estimations de l'observateur sont supérieures à la déclaration des navires. Les différences sont négatives lorsque les estimations de l'observateur sont inférieures. Les principales différences se produisaient lorsque de faibles volumes étaient transférés (moins de 20 tonnes).

2.2 Espèces transbordées

Le Tableau 2 indique les espèces transbordées par type de produit d'après les déclarations de transbordement. Le germon était l'espèce la plus fréquemment transbordée, en poids, suivi de l'albacore et du patudo. Cette année encore, le germon a dépassé le patudo et l'albacore d'environ 30-50% en termes d'espèce la plus transbordée (en poids). Cela est probablement attribuable aux réductions globales des captures des flottilles participantes, à la suite des plans de gestion et de rétablissement des stocks mis en place pour ces deux espèces. La Figure 6 présente les tendances globales des transbordements de ces trois principales espèces depuis le lancement du programme en 2009, la baisse du patudo étant la plus significative (d'environ la moitié de sa valeur initiale).

Tableau 2 Quantité déclarée (tonnes) d'espèces gérées par la CTOI transbordées, par type de produit en 2023.

Nom français	Nom de l'espèce	Total	Éviscéré et sans branchies	Poids entier	Poids paré	Étêté divers	Autres divers
Germon	<i>Thunnus alalunga</i>	19 283,906		19 281,668	2,238		
Patudo	<i>Thunnus obesus</i>	12 816,075	12 172,852		270,528	168,312	204,383
Listao	<i>Katsuwonus pelamis</i>	73,752		66,690	4,399	2,663	
Thon rouge du sud	<i>Thunnus maccoyii</i>	941,769	941,769				
Albacore	<i>Thunnus albacares</i>	14 388,910	13 076,741		435,281	586,206	290,682
Marlin noir	<i>Makaira indica</i>	206,892	2,252		155,242	49,398	
Marlin bleu indopacifique	<i>Makaira mazara</i>	595,144			475,116	120,028	
Voilier indopacifique	<i>Istiophorus platypterus</i>	160,774			132,419	28,355	
Marlins, voiliers etc. nca	<i>Istiophoridae</i>	8,371	0,300		8,071		
Marlin rayé	<i>Tetrapturus audax</i>	112,188	46,123		52,370	13,695	
Espadon	<i>Xiphias gladius</i>	2 816,203	7,576	9,757	2 346,426	424,876	27,568
Thazard rayé indopacifique	<i>Scomberomorus commerson</i>	30,104		0,312	22,629	7,163	

Tableau 3 Quantité déclarée (tonnes) d'espèces non gérées par la CTOI transbordées, par type de produit en 2023.

Nom français	Nom de l'espèce	Total	Éviscéré et sans branchies	Poids entier	Poids paré	Étêté divers	Autres divers
Makaire bécune	<i>Tetrapturus pfluegeri</i>	0,098			0,098		
Makaire à rostre court	<i>Tetrapturus angustirostris</i>	42,745	0,295	2,115	18,156	22,179	
Thon papillon	<i>Gasterochisma melampus</i>	10,338			0,450	9,888	
Thazard oriental	<i>Scomberomorus niphonius</i>	2,693			2,693		
Thazard-bâtard	<i>Acanthocybium solandri</i>	48,452		0,061	38,755	9,476	0,160
Bécunes nca	<i>Sphyraena spp</i>	2,297			2,297		
Coryphène/Mahi mahi	<i>Coryphaena hippurus</i>	37,995		36,410	0,548	1,023	0,014
Escolier	<i>Lepidocybium flavobrunneum</i>	3 304,020			2 473,676	830,344	
Poisson lune	<i>Mola mola</i>	1,565			1,565		
Rouvet	<i>Ruvettus pretiosus</i>	6 722,860		0,263	4 815,704	1 906,893	
Opah	<i>Lampris guttatus</i>	649,371		0,169	222,923	426,279	
Autres poissons non-classés	N/A	1 425,566	2,189		444,623	599,998	378,756
Castagnole	<i>Brama spp.</i>	3,212			0,380	2,832	
Castagnoles, castagnoles nca	<i>Bramidae</i>	9,759		0,564	8,994	0,201	
Thons nca	<i>Thunnini</i>	1,057					1,057
Requin bordé	<i>Carcharhinus limbatus</i>	3,859			3,859		
Requin peau bleue	<i>Prionace glauca</i>	1 844,417			948,297	194,887	701,233
Requins marteau nca	<i>Sphyrna spp</i>	0,380			0,380		
Petite taupe	<i>Isurus paucus</i>	0,831			0,740	0,091	
Requins taupes	<i>Isurus spp</i>	55,850			55,790	0,060	
Requins pélagiques nca	N/A	0,630			0,630		
Requin-marteau halicorne	<i>Sphyrna lewini</i>	0,160			0,160		
Requin-taupe bleu	<i>Isurus oxyrinchus</i>	189,156			73,718	2,165	113,273
Requin soyeux	<i>Carcharhinus falciformis</i>	97,966			44,172	1,815	51,979
Requin tigre commun	<i>Galeocerdo cuvier</i>	0,210					0,210
Divers requins nca	<i>Selachimorpha(Pleurotremata)</i>	186,194			114,930	5,417	65,847
Espèces de poissons mixtes	N/A	204,889			0,400		204,489

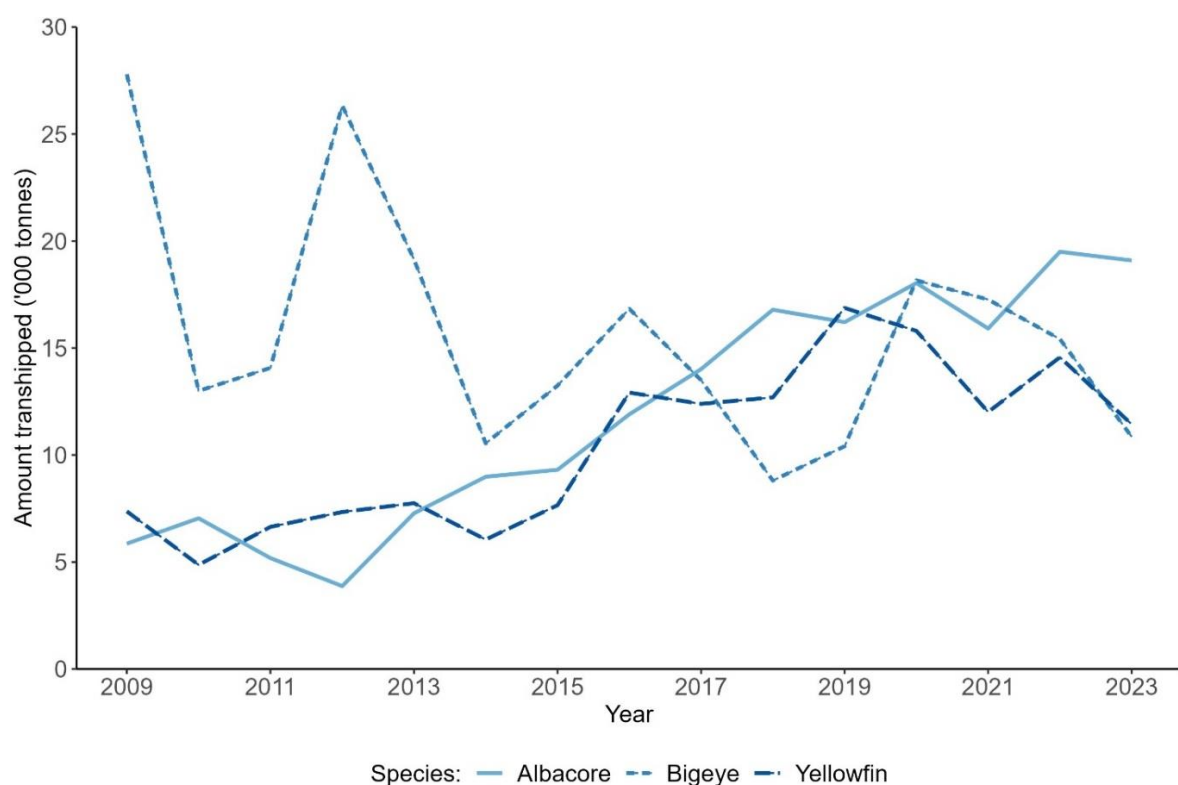


Figure 6 Tendances des transbordements de germon, de patudo et d'albacore depuis le lancement du PRO.

3 Thon rouge du sud

Depuis l'adoption de la Résolution sur la mise en œuvre d'un programme de documentation des captures (CDS) de la Commission pour la conservation du thon rouge du sud (CCSBT) le 1^{er} janvier 2010, tout thon rouge du sud transbordé doit être accompagné d'un formulaire de suivi des captures (CMF), qui est contresigné par l'observateur pour vérifier qu'il a bien surveillé le transbordement. En 2023, des transbordements de thon rouge du sud ont été déclarés à 44 reprises dans le cadre de 6 déploiements différents, pour un total de 941,769 tonnes enregistrées par les navires comme étant transbordées (**Error! Reference source not found.**).

Tableau 4 Transbordements de thon rouge du sud (*Thunnus maccoyii*) déclarés par les navires en 2023.

Id déploiement	Nom du CV	N° réf CTOI du CV	Nbr de transbordements	Poids total (tonnes)
785	IBUKI	14787	1	68,65
798	CHITOSE	15114	19	218,00
800	SEI SHIN	14094	1	1,66
810	IBUKI	14787	13	236,85
813	CHEN YU NO.7	900080046	4	4,48
814	TAISEI MARU NO.15	8465	6	412,13

4 Contrôles des navires

Les rôles et responsabilités incombant aux observateurs pour ce qui concerne les vérifications des navires en mer sont décrits à l'Annexe IV de la Résolution 19/06 (remplacée par la Résolution 23/05). Au total, 1485 inspections ont été réalisées sur 349 LSTLV différents en 2023. La Figure 7 indique le nombre de fois où chaque navire a fait l'objet de vérifications.

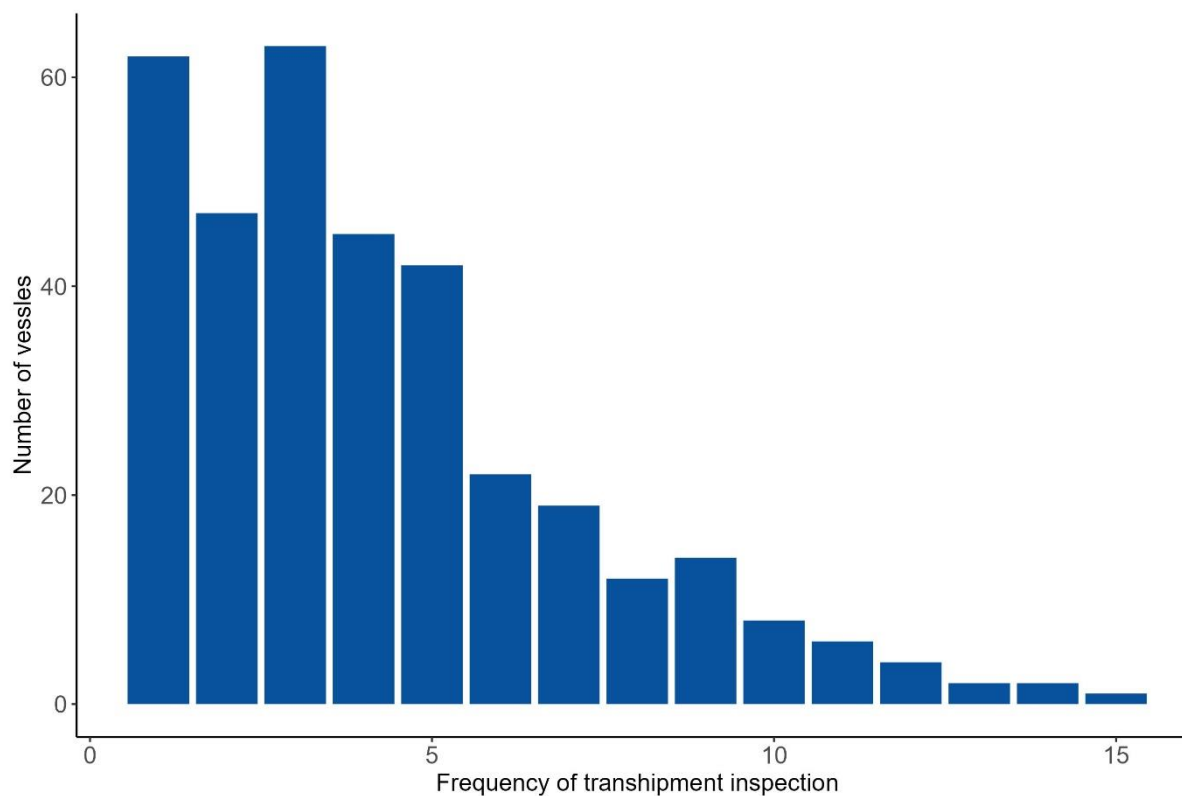


Figure 7 Nombre de fois où les navires (LSTLV) ont été inspectés en 2023.

Le document [IOTC-2024-WPICMM07-04](#) résume les résultats des vérifications des LSTLV ainsi que les conclusions des enquêtes menées par les flottilles concernées.

5 Autres infractions potentielles

Aucune enregistrée.

6 Formation des observateurs

Actuellement, 169 observateurs ont reçu une formation de la CTOI depuis 2009. Certains d'entre eux ont été formés directement à travers la CTOI alors que d'autres provenaient de la CICTA, après autorisation préalable du Secrétariat de la CTOI. Tous les observateurs sont aussi formés pour suivre les transbordements de la CCSBT. Les observateurs ayant reçu une formation ne sont pas tous actuellement en activité et plusieurs d'entre eux ont quitté le programme. Près de 52 observateurs sont actuellement formés et participent activement par rotation au PRO de la CTOI, même si nombre d'entre eux prennent part à d'autres programmes et ne sont pas toujours disponibles. Il convient donc de continuer à organiser régulièrement des formations pour les observateurs en vue de remplacer ceux qui abandonnent le programme et de s'assurer de répondre à la demande croissante ainsi que de dispenser une formation d'appoint pour les observateurs actuels. Les formations sont réalisées conjointement avec la CICTA et la CCSBT depuis plusieurs années, permettant aux observateurs de pouvoir travailler dans les zones de la CICTA et de la CTOI et suivre également les transbordements de la CCSBT.

7 Autres questions

7.1 Santé et sécurité

En 2023, aucun observateur n'a refusé de déploiement pour des motifs de sécurité.

7.2 Élimination des déchets

Les méthodes d'élimination des déchets varient entre les navires transporteurs et la plupart d'entre eux disposent de plans d'élimination des déchets opérationnels, incluant un incinérateur à bord, des instructions et des bacs pour trier et stocker les différents déchets. Les méthodes suivies continuent à être enregistrées par les observateurs.

7.3 Coopération des navires

Les LSTLV et les CV continuent à faire preuve d'une bonne coopération et aucun rapport négatif n'a été reçu des observateurs. Comme les années précédentes, le Consortium souhaiterait remercier les opérateurs des navires pour leur assistance et coopération afin de maintenir les objectifs de déclaration du PRO à la suite de la pandémie.